



Le Conseil municipal de Boulogne-Billancourt réuni jeudi 4 juillet adopte un vœu d'opposition à la création de la Métropole du Grand Paris présentée par le Gouvernement

Le Conseil municipal, réuni jeudi 4 juillet 2013, a adopté **un vœu d'opposition à l'amendement du 3 juillet 2013** de la commission des lois de l'Assemblée nationale **sur la métropole du Grand Paris**. Cet amendement prévoit que la future Métropole serait organisée sur la base de territoires regroupant au moins 300.000 habitants, et qu'elle serait gouvernée par un conseil de la Métropole du Grand Paris. **Cet amendement sonnerait le glas des EPCI** (établissement public de coopération intercommunale) **dont notre Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest**, au profit d'un redécoupage opéré de manière autoritaire par décret gouvernemental.

Dans ce vœu, Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt, Président de Grand Paris Seine Ouest, et le Conseil municipal, redoutent qu'en transférant à un organisme de décisions déconnecté de notre territoire l'ensemble des compétences assurées par les EPCI, et en s'arrogeant celles liées à l'urbanisme, au logement et au développement durable, **ce projet de loi ne mette fin à leur autonomie financière et signe par conséquent la fin pure et simple des communes.**

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal s'élève contre ce texte qu'il juge **précipité, mal préparé, non concerté, de nature à éloigner encore plus les centres de décision et les élus de nos concitoyens, dont l'architecture financière n'est aucunement précisée, et qui mettrait nombre d'agents municipaux et communautaires dans des situations impossibles tant sur le plan personnel que professionnel.**